

Unis et engagés
dans la même
passion

SDIS
Nyon-Dôle

www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2016

Avril 2017



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

SDIS



SDIS
Nyon-Dôle



*Unis et engagés
dans la même
passion*

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2016

Avril 2017





*Unis et engagés
dans la même
passion*



Sommaire

1. COMITÉ DE DIRECTION	4
2. MOT DU COMMANDANT	6
3. GENERALITES	7
3.1 Association de communes	7
3.2 Effectifs	8
3.3 Recrutement	8
3.4 Structure et organigramme (au 1er janvier 2017)	9
3.5 Interventions	10
3.6 Promotions 2016 (effectives au 1er janvier 2017)	12
4. ADMINISTRATION	15
4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS	15
4.2 Le personnel	15
4.3 La gestion des rapports d'interventions	15
4.4 La comptabilité	15
5. PRÉVENTION INCENDIE	16
5.1 Introduction	16
5.2 Prévention incendie, Police du feu	16
5.3 Bornes hydrantes (BH)	16
5.4 Gestion des accès aux bâtiments	17
5.5 Dossiers d'interventions	17
5.6 Manifestations	17
5.7 Exercices d'évacuation et cours feu	17
6. TECHNIQUE	18
6.1 Le fonctionnement technique du SDIS	18
7. FORMATION	20
7.1 Organisation de la formation	20
7.2 Formation cantonale	20
7.3 Instructeurs Fédéraux	21
7.4 Ecole de formation I (EF1)	21
7.5 Formation par site	21
7.6 Cours ECA 2016	22
8. APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS	23
8.1 Fonctionnement du groupement de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.2 Formation du groupement de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.1 Entretien du matériel	24
8.2 Véhicules	24
9. ORGANES D'INTERVENTION	26
9.1 Site de NYON	26
9.2 Site de ST-CERGUE	29
9.3 Site de GENOLIER	31
9.4 Site de BONMONT	33
10. LISTE DES ABRÉVIATIONS	35





I. Comité de direction

JUSQU'AU 30 JUIN 2016

Présidence : Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon
Vice-présidence : Antonio Bilardo, syndic, Trélex
Membres: Cornélia Gallay, syndique, Saint-Cergue
Jacques Mühlemann, municipal, Signy
Patrick Barras, municipal, Chésereux

Secrétaire : Nathalie Haab, Chésereux

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2016

Présidence : Patrick Barras, municipal, Chésereux
Vice-présidence : Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres: Jacques Mühlemann, municipal, Signy
Dominique Gafner, municipal, St-Cergue
Alain Blumenstein, municipal, Givrins

Secrétaire : Nathalie Haab, Chésereux

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni en 2016 à 7 reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagé les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CE TROISIÈME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

• a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°15/2016 Comptes 2015
Préavis N°01/2016 Autorisation générale de plaider accordée au Comité de direction
Préavis N°02/2016 Fixation du plafond d'endettement de l'association
Préavis N°03/2016 Compétence du Comité de direction en matière de dépenses hors budget
Préavis N°04/2016 Budget 2017
Préavis N°05/2016 Rétributions du Conseil intercommunal, du Comité de direction et de la commission de gestion et finances pour la législature 2011-2016

• s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°07/2016 Choix du candidat pour le poste de SP permanent responsable de l'instruction
Note N°01/2016 Nominations 2017

• les baux à loyer traitant de la caserne de St-Cergue et de Genolier ont également été signé durant cette année.





Edito

Nous voilà arrivés au terme de cette troisième année de fonctionnement de notre association intercommunale SDIS Nyon-Dôle. Une année charnière à cheval sur deux législatures avec une passation de pouvoir qui s'est déroulée dans la suite logique des choses, avec le renouvellement du CODIR soit trois nouveaux membres sur cinq. Mais surtout, une année importante animée par plusieurs événements qui ont marqués et rythmés ces 365 jours. Entrée en fonction d'un nouveau permanent, nouveaux véhicules, nouvelle caserne et bien sur la revue qui a réuni l'ensemble des sites du SDIS.

J'aimerais soulever ici, la parfaite entente et état d'esprit qui règne au sein de notre association. J'ai eu la chance de pouvoir assister aux quatre rapports de sites et constater avec plaisir; l'excellente ambiance et l'attitude positive de chacun, qui démontre que tout le monde a trouvé ses marques dans cette grosse machine qu'est le SDIS Nyon-Dôle. C'est également le fruit du travail des différents états-majors, tous niveaux confondus. En 2016, trois événements majeurs, en dehors des interventions et des exercices, ont contribué à fédérer et souder l'ensemble du SDIS sous une même bannière :

- C'est bien sûr la revue du SDIS Nyon-Dôle à Nyon en juin, qui a été un immense succès pour tous.
- Le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Gimel où plusieurs équipes du SDIS se sont illustrées.
- Et le troisième point, c'est bien sûr, l'inauguration et le déménagement dans la nouvelle caserne de Genolier.

Dans tous ces cas, les valeurs et les forces de notre SDIS ont été mises en avant. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont oeuvré dans ces projets.

Nous pouvons être fiers, nous politiques, représentants des 18 communs membres,

- Vous Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal.
- Vous Monsieur le Président du conseil.
- Vous mes collègues du CODIR.
- Vous Madame, Messieurs les membres des états-majors.
- Sans oublier toutes les personnes qui ont oeuvré lors de la législature précédente, à cheval sur l'exercice 2016. Et tout spécialement notre Présidente sortante Madame Elisabeth Ruey-Ray.

Je suis très heureux de pouvoir affirmer que cette association intercommunale fonctionne bien, voire très bien ! En effet, les objectifs sont atteints, nous sommes à même d'intervenir; tout en respectant les règles et les directives, les intervenants sont équipés, formés et dotés de moyens adaptés à leurs missions.

Tout ceci, en ayant pour objectif la sécurité de tous !

Et, cerise sur le gâteau, le tout en respectant notre budget !

Nous avons encore du travail, notamment :

- Tout mettre en oeuvre, pour maintenir le tarif de la participation des communes.

En clair, maîtriser nos coûts !

- Finaliser un projet de caserne pour le site de Bonmont à Chésereux.
- Assurer l'avenir en personnel pour les années futures, recruter et éviter l'exode.

Trop de nos jeunes quittent le SDIS une fois formés et impliqués, faute de trouver à se loger dans la région à des prix décents. Il appartient à nous, politiques, de trouver des solutions.

Enfin au nom du CODIR un grand MERCI à tous pour tout le travail accompli !

Pour le Comité directeur : Patrick Barras, président



2. Mot du commandant

Concrétisation opérationnelle et transition politique

Cette année 2016 a été un tournant puisqu'en milieu d'année se sont nos autorités politiques qui ont changé. C'est le 3 juillet qu'a eu lieu l'assermentation de nos autorités intercommunales par M. le préfet Jean-Pierre Dériaz. J'ai plaisir à relever que la transition s'est faite en douceur et dans un esprit de continuité positive. Voilà trois ans que le SDIS Nyon-Dôle est en fonction. C'est une machine pointue qui fonctionne grâce à beaucoup de monde, soit 260 sapeurs-pompiers. Chacun à son niveau, à son poste effectue des actions qui permettent de faire fonctionner ce service performant.

Et s'il fallait retenir un élément moteur de cette année 2016, c'est sans aucun doute la première revue du SDIS Nyon-Dôle qui me vient à l'esprit. Car cette année restera à coup sûr une année importante dans l'histoire de notre jeune SDIS. Le SDIS de Nyon, puis de Nyon-Prangins et enfin de Nyon-Région a toujours perpétué la tradition d'une revue lors de chaque changement de législature. Il a paru logique à l'Etat-Major de région de relever ce défi en 2016 et d'organiser une revue régionale à la hauteur du SDIS Nyon-Dôle.

C'est un projet qui a été construit, qui a pris forme, et qui s'est concrétisé grâce à l'ensemble du SDIS. Tout d'abord grâce aux idées et au travail du groupe de pilotage qui, en une année, a préparé le terrain. Grâce également aux différents responsables de dicastères qui ont, à leur tour, concrétisé les différentes parties de cette journée. Et enfin, grâce à l'ensemble des participants de cette magnifique manifestation, qui ont répondu présent, pour certains pour la première fois et sans forcément savoir de quoi il en relevait. C'est cet ensemble, cette unité, qui a été unanimement relevé par le nombreux public et par nos autorités. Le personnel a démontré la capacité opérationnelle du SDIS, mais il a surtout donné tout son sens à nos valeurs: **«Unis et engagés dans la même passion».**

Autre élément marquant de cette année 2016, est sans nul doute l'inauguration de la nouvelle caserne de Genolier le 1er novembre. C'est une magnifique réalisation qui dote maintenant le site de Genolier d'un outil de travail performant et moderne adapté à leurs missions. Un grand merci aux autorités de Genolier, et à l'ECA, d'avoir compris nos besoins et concrétisé ce vieux rêve qui est maintenant devenu réalité.

C'est un engagement lourd que d'être sapeur-pompier volontaire aujourd'hui. C'est un investissement en temps qui devient exponentiel au fil des années et des responsabilités qui s'additionnent. Mais c'est la magie et la force de notre fonctionnement. Un groupe, une équipe, des amis, une 2ème famille, bref tellement de moments forts qu'on partage ensemble. D'abord lors des nombreuses formations, indispensables pour atteindre et garder le niveau fixé pour son organe d'intervention. Puis en intervention, soudaine, imprévisible, mais qui est bien entendu la concrétisation de notre engagement au service des autres. Mais également dans toutes les autres occasions plus conviviales qui jalonnent le fonctionnement de notre service.

Un énorme merci à l'ensemble du personnel du SDIS pour son travail, sa passion et les nombreux sacrifices qu'un engagement au profit des autres implique.

Je suis tellement fier de notre SDIS.

Maj. Pierre-Yves Corthésy



3. Généralités

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Borex, Chésérèx, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue, et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en 2016, afin de valider certains préavis, dont notre règlement et notre budget pour 2017.

Composition du Conseil intercommunal: Président : Daniel Gallay, Borex. Secrétaire : Géraldine Boulenaz, Borex

Commune	Du 01.01.2016 – 30.06.2016	Du 01.07.2016 – 31.12.2016
	Nom - Prénom D=Délégué S=Suppléant	Nom - Prénom D=Délégué S=Suppléant
Arnex-sur-Nyon	Mme DE COULON Sandrine (D)	Mme DE COULON Sandrine (D)
Arzier-Le Muids	M. DUGON Christian (D) M. VUILLE Jean-Pierre (D) M. MOREL Eric (S)	M. DUGON Christian (D) M. ESSELBORN François (D) M. HÜBSCHER Patrick (S)
Borex	M. GALLAY Daniel (D) M. VUAGNIAUX Jean-Luc (S)	M. GALLAY Daniel (D) M. VUAGNIAUX Jean-Luc (S)
Chésérèx	M. ERRECART Jean-Marc (D) M. HÄSLER Viktor (S)	M. FLEURY Dominique (D) M. BORY Alexandre (D)
Crans-Céligny	M. FAILLETTAZ Jean-Luc (D) M. MIDDLETON Robert (S)	M. FAILLETTAZ Jean-Luc (D) M. HENRIOUX Bernard (S)
Crassier	M. GROSPIERRE Jean-Claude (D) M. SCHAER Dominique (D) M. BURNAT Michel-Basil (S) M. BADAN Luc (S)	M. GROSPIERRE Jean-Claude (D)
Duillier	M. BOSSON Claude (D) M. MUGNIER Jacques (S)	M. BOSSON Claude (D) M. MUGNIER Jacques (S)
Eysins	M. MOTTAZ Michel (D) M. HEINIGER René (S)	M. MOTTAZ Michel (D) M. HALDIMANN Jean-Luc (S)
Genolier	M. RICHARD Georges (D) M. ZUCCHELLO Jean (S)	M. RICHARD Georges (D) M. ZUCCHELLO Jean (S)
Gingins	Mme KILCHENMANN Sandrine (D) M. SONNEY Jean-Marie (S)	M. SONNEY Jean-Marie (D) M. PEYREMANN Christophe (S)
Givrins	M. BLUMENSTEIN Alain (D) M. PRADERVAND Yves (S)	M. BLUMENSTEIN Alain (D) M. PRADERVAND Yves (S)
Grens	M. TILLE Jean-Pierre (D)	M. BIDAUX Luc (D)
La Rippe	M. WIDMER Jean-Pierre (D) M. CARNAL Sébastien (D) Mme BORY Dominique (S) M. EHRBAR Wolfgang (S)	M. WIDMER Jean-Pierre (D) M. GERBER Sylvain (D) M. CARNAL Sébastien (S) Mme BORY Dominique (S)
Nyon	M. DUPERTUIS Claude (D) M. ULDRY Claude (D)	M. GAY Maurice (D) M. ULDRY Claude (S)
Prangins	Mme SEEMATTER Violeta (D) M. PERRET Cyrille (S)	Mme DURGNAT LEVI Alice (D) M. BAUMGARTNER Christian (D) M. CHEVALIER Denys (S)
Signy-Avenex	M. REY Frédéric (D)	M. NICOLE Patrick (D)
St-Cergue	M. GALIBOURG Gabriel (D) M. GRABER Pierre (D)	M. GALIBOURG Gabriel (D) M. MATHEZ Laurent (D)
Trélex	M. HAUSER Patrick (D) M. RAVENEL Yves (D)	M. HAUSER Patrick (D) Mme VOGEL Evelyne (D) M. HOFMANN Pierre (D)



3.2 Effectifs

Au 1er janvier 2016, nous étions 266 sapeurs-pompiers.

Au 1er janvier 2017, nous sommes 261 sapeurs-pompiers (241 hommes et 20 femmes) soit :

137 au détachement de premiers secours (DPS),

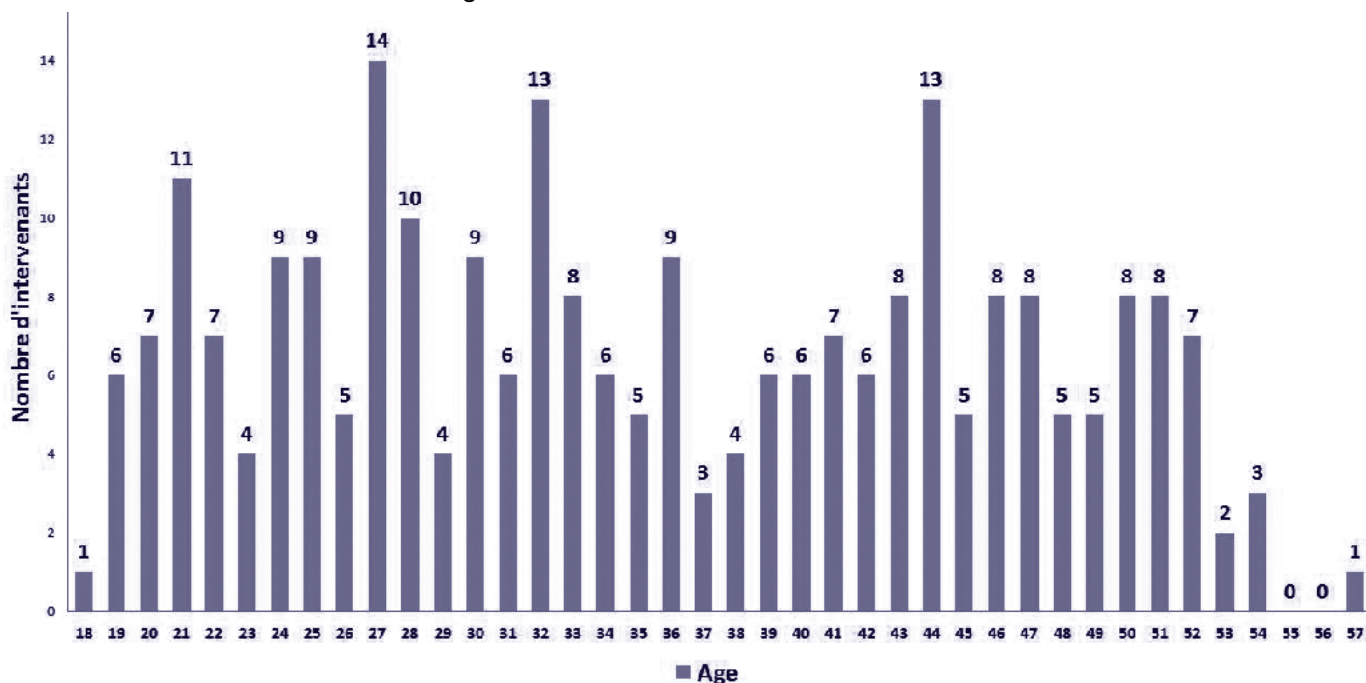
99 au détachement d'appui (DAP),

25 à l'école de formation (EF).

Officiers	53
Sous-Officiers	62
Sapeurs	121
Recrues	25

Nous avons dénombré 31 démissions durant l'année 2016, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

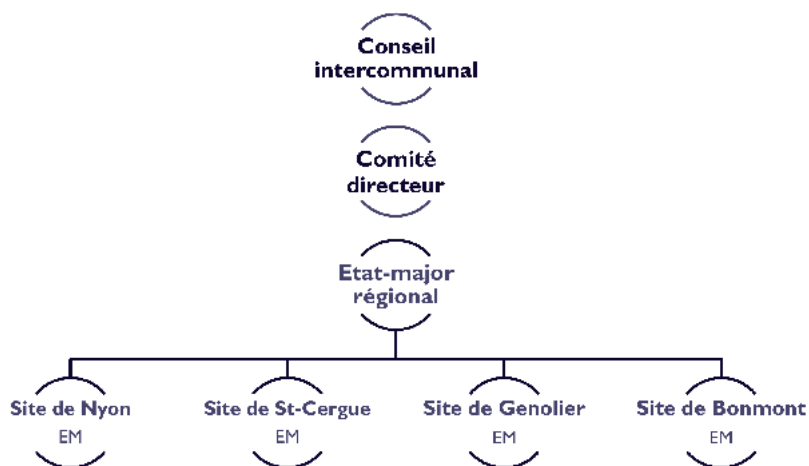
Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

Nos activités et notre présence lors de l'accueil des nouveaux habitants dans les communes, lors de la revue du 25 juin 2016 ainsi que la campagne de recrutement cantonale, ont permis d'intéresser un grand nombre de personnes pour devenir sapeur-pompier volontaire. Un grand nombre de personnes étaient présentes à la soirée d'information du 3 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une matinée de sélection a été organisée le samedi 3 décembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 25 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2017.

3.4 Structure et organigramme (au 1er janvier 2017)



Le SDIS est composé :

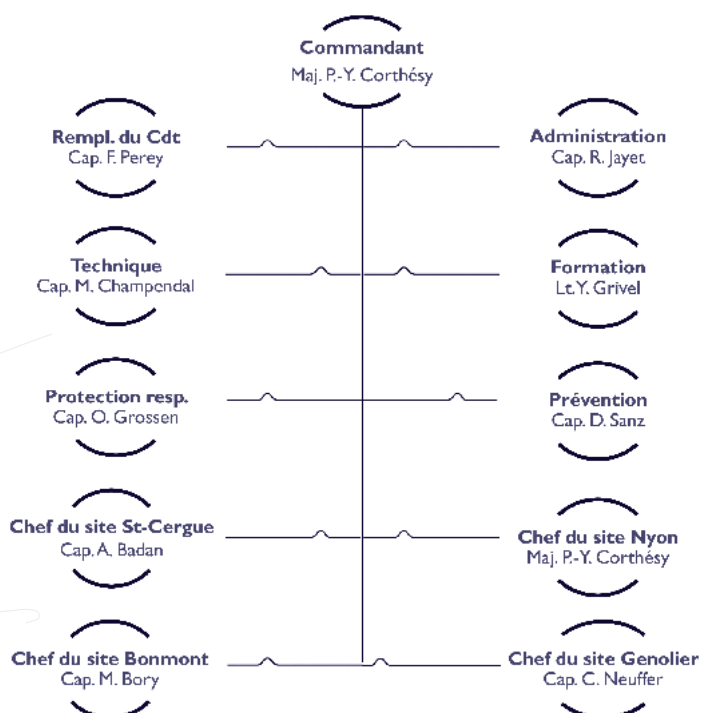
- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 10 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 9 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 6 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 6 personnes ;

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :

Le SDIS Nyon-Dôle était formé au 1er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAPY sur le site de Bonmont ;

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.



Nyon-Dôle

3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 445 fois durant l'année, ce qui représente un total de 5200 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels.

Interventions par site opérationnel

Site de **St-Cergue**
35 interventions



Site de **Genolier**
14 interventions



Site de **Bonmont**
12 interventions



Site de **Nyon**
405 interventions



Comparatif des interventions 2015 et 2016

Interventions 2016	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2015	2016	différence	2015	2016	différence	2015	2016	différence	2015	2016	différence	2015	2016	différence
Incendies Total	99	90	-9	6	6	0	3	2	-1	4	6	2	103	91	-12
Incendies sur son territoire	40	39	-1	5	5	0	3	2	-1	4	6	2	43	39	-4
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	9	13	4										9	13	4
Incendies dans le district	25	21	-4										25	21	-4
Incendies hors du district	9	9	0										9	9	0
Incendies de véhicules	5	4	-1	1	1	0			0				6	5	-1
Incendies de véhicules sur l'autoroute	11	4	-7										11	4	-7
Accidents de la circulation Total	4	10	6										4	10	6
Accidents de la circulation	4	7	3										4	7	3
Accidents de la circulation sur l'autoroute	0	3	3										0	3	3
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	38	33	-5	6	12	6	4	3	-1	3	0	-3	51	47	-4
Dépannages d'ascenseurs	17	15	-2	3	1	-2		0		1	0	-1	21	16	-5
Pollutions par hydrocarbures	71	70	-1	1	2	1			0				72	72	0
Interventions chimiques	12	13	1										12	13	1
Inondations Total	63	42	-21	15	9	-6	8	3	-5	15	3	-12	101	57	-44
Inondations pour causes naturelles	31	4	-27	11	3	-8	3	0	-3	10	1	-9	55	8	-47
Inondations pour causes accidentelles	32	38	6	4	6	2	5	3	-2	5	2	-3	46	49	3
Alarmes automatiques	79	109	30	0	3	3	4	5	1	1	1	0	79	111	32
Divers	21	23	2	3	2	-1	2	1	-1	1	2	1	27	28	1
TOTAL	404	405	1	34	35	1	21	14	-7	25	12	-13	470	445	-25

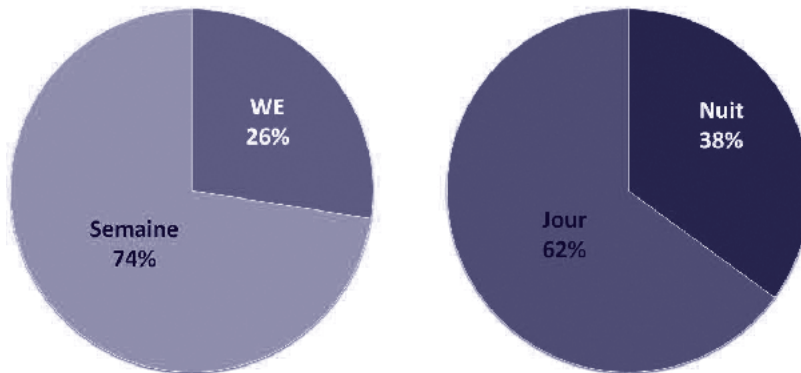
★ A noter que certaines intervention nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaîtra sous plusieurs sites.





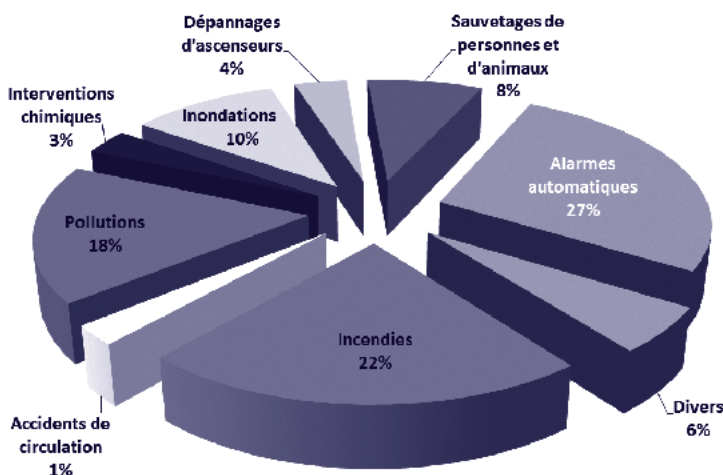
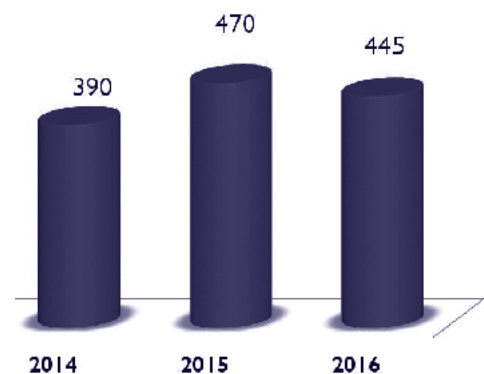
Interventions par site opérationnel :

La répartition temporelle de ces alarmes est de 62% en journée, contre 38% la nuit et de 74% la semaine contre 26% le week-end (du samedi 6h au lundi 6h).



	2015	2016
- Incendies	103	91
- Accidents de la circulation	4	10
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	51	47
- Ascenseurs	21	16
- Pollutions par hydrocarbures	72	72
- Interventions chimiques	12	13
- Inondations	101	57
- Alarmes automatiques	79	111
- Divers	27	28
TOTAL DES INTERVENTIONS	470	445

Au bilan, on dénombre 25 interventions de moins que l'année précédente. Sans tenir compte des années spécifiques (2012-2013) où les gros épisodes orageux avaient fait exploser le nombre d'intervention, on peut donc dire, en comparaison avec l'année dernière, que 2016 est une année dans la moyenne.



L'augmentation des alarmes automatiques a eu une incidence sur le travail des permanents. Présents pendant la journée en caserne, ils ont pris en charge 105 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (contre 75 en 2015). Ceci représente plus de la moitié (53%) des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.

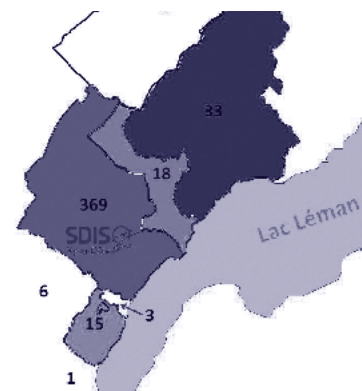


Répartition des lieux d'interventions, sur les communes SDIS Nyon-Dôle :

ARZIER LE MUIDS	21	GINGINS	7
ARNEX	1	GIVRINS	5
BOREX	2	GRENS	0
CHESEREX	5	LA RIPPE	5
CRANS-PRES-CELIGNY	15	NYON	215
CRASSIER	2	PRANGINS	44
DUILLIER	2	SIGNY	3
EYSINS	7	ST-CERGUE LA CURE	23
GENOLIER	7	TRELEX	5
		TOTAL	369

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle:

Secteur SDIS Terre-Sainte	15
Secteur SDIS Gland-Serine	18
Secteur SDIS Etraz-Région	33
Céligny (GE)	3
Versoix (GE)	1
Divonne (F)	6
TOTAL	76



3.6 Promotions 2016 (effectives au 1^{er} janvier 2017)

Sur proposition des Etats-Majors de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 11 octobre 2016, les promotions suivantes:

Au grade d'appointé,	le sapeur Guillaume SCHNEITER (site de Genolier) le sapeur Adrien SEEGER (site de Genolier)
Au grade de caporal,	le sapeur Ludovic LEJEUNE (site de Nyon) le sapeur Alexander SCHURTZ (site de Nyon) le sapeur Benjamin MAGNENAT (site de St-Cergue) le sapeur Claude PERILLAT (site de St-Cergue) le sapeur Stéphane EGLI (site de Genolier) le sapeur François HERREN (site de Bonmont) le sapeur Stefano NOBILE (site de Bonmont)
Au grade de sergent,	le caporal Laurent NICOLA (site de Nyon) le caporal Sébastien MAILLARD (site de Nyon) le caporal Michaël PERILLAT (site de St-Cergue)

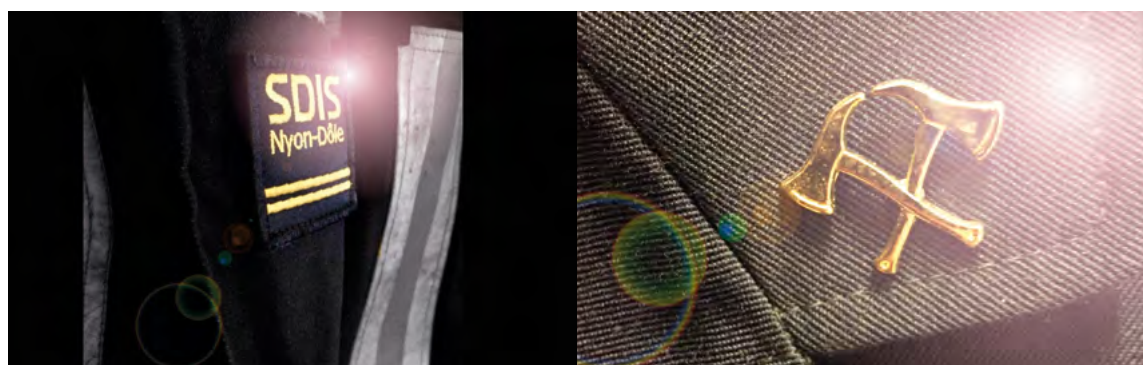
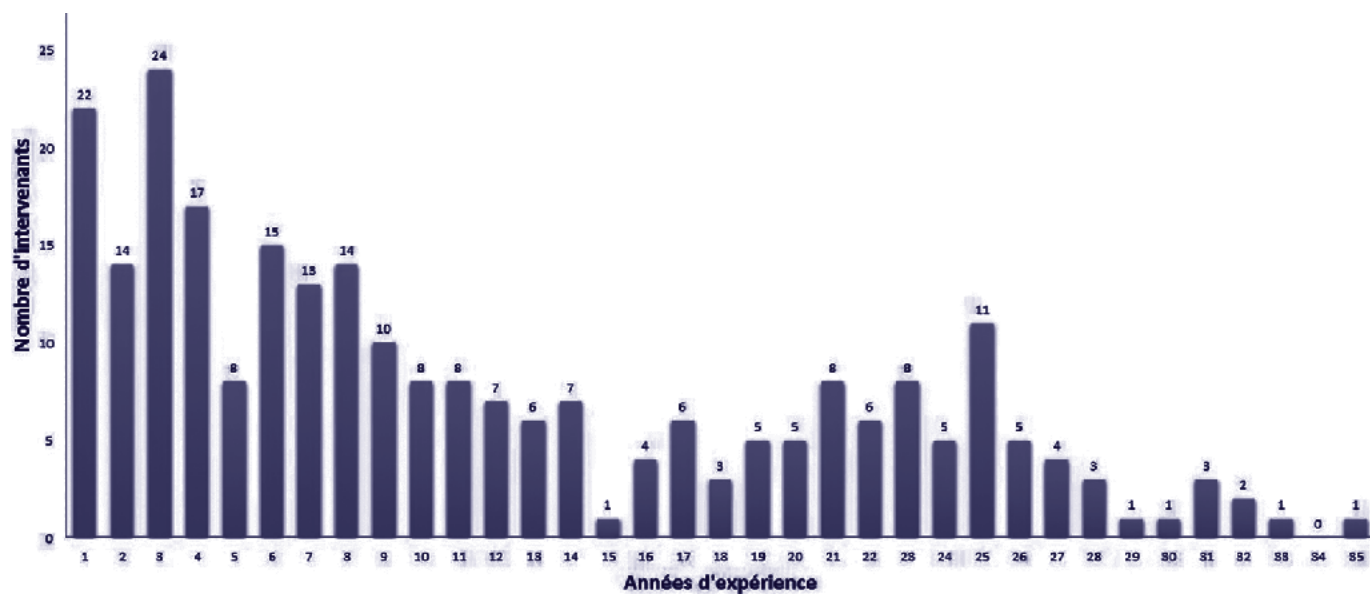
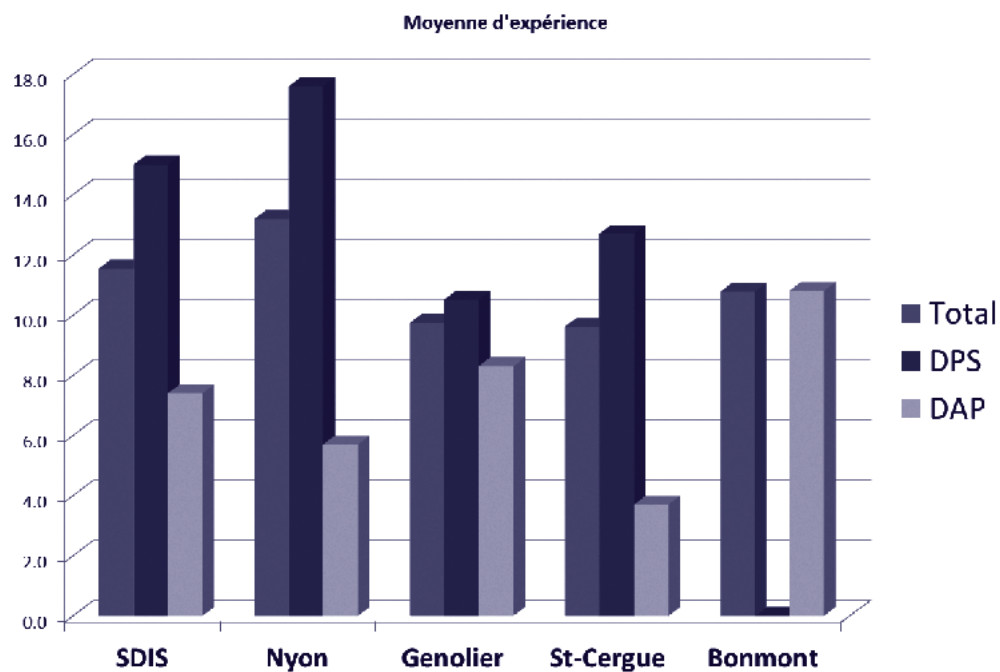
Dans sa séance du 10 novembre 2016, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etats-Majors de sites, les promotions suivantes:

Au grade de lieutenant,	le caporal Yannick GRIVEL (site de Nyon) le sergent Michel CARDINALE (site de Nyon) le sergent Jean-Christian DELESSERT (site de Bonmont)
Au grade de premier-lieutenant,	le lieutenant Philippe BICHSEL (site de Nyon) le lieutenant Didier LELOURDY (site de St-Cergue) le lieutenant Daniel ETIENNE (site de St-Cergue)
Au grade de capitaine,	le premier-lieutenant Marc BORY (site de Bonmont)
Sont nommés à l'état-major régional comme :	
Responsable de la formation	le lieutenant Yannick GRIVEL (site de Nyon)
Chef du site de Bonmont	le capitaine Marc BORY (site de Bonmont)





Comparatif moyenne d'expérience





*Unis et engagés
dans la même
passion*



4. Administration

4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est par contre basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS.

4.3 Le fonctionnement administratif du SDIS

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le boucler. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.



SDIS

5. Prévention incendie

5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- est consulté lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- il est aussi consulté concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- les exercices d'évacuations.

La création mi-2016 d'un poste permanent de responsable de la prévention a permis de mettre à disposition des communes, architectes et partenaires une aide précieuse sur l'application des nouvelles normes de prévention incendie AEAI 2015.

Sur le site internet du SDIS Nyon-Dôle une page a été créée afin de proposer à nos partenaires une aide et une plateforme de téléchargement de formulaires, normes et informations.

L'introduction des normes AEAI 2015 sont gentiment assimilées par les différents partenaires de la prévention incendie. Même si ces normes donnent aux architectes et bureaux d'études une part de la responsabilité de la protection incendie, les communes restent responsables de l'application de ces normes.

En 2017, une information sera donnée aux différentes municipalités quant aux responsabilités des communes en matière de protection incendie.

5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service de l'urbanisme de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter.

Depuis mi-2016 un effort particulier a été mis sur la clôture des dossiers établis sur la norme 2003.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et le conseil dans ce domaine.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours garantir un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).



5.3.1 Contrôles des BH / site

- Site de Nyon:** (soit les communes de Nyon, Prangins, Crans-Céligny, Duillier, Signy, Eysins et Grens) 785 BH ont été contrôlées soit la totalité des BH des secteurs. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon.
Cela représente 21 soirées et samedis matin, soit 495 heures.
- Site de St-Cergue :** l'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.
- Site de Genolier :** l'entretien des BH a été effectué par 21 sapeurs du site de Genolier pour un total de 93 heures début novembre. (Lors de cette matinée, les défibrillateurs, ainsi que les dévidoirs portatifs installés dans les bâtiments communaux ont également été contrôlés).
- Site de Bonmont :** les communes d'Amex-sur-Nyon, Borex, Crassier et Chésereux organisent elles-mêmes le contrôle des bornes hydrantes. Pour les communes de Gingins et de La Rippe, c'est le DAP qui a contrôlé l'entier des BH du réseau d'eau.

5.4 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer; répertorier chaque nouvelle clé il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

L'ensemble de ces accès sont répertoriés dans le géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS

5.5 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un plan d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ce travail est effectué par des personnes ayant suivi le cours « TA14 plans d'intervention » de l'ECA. Ces dossiers informatisés sont répertoriés dans le géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS.

5.6 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir, selon nos possibilités.

Deux catégories de manifestations sont définies.

- Celles au profit d'une commune (qui organise ou finance), ou une animation communale.
- Celles au profit d'un organisateur privé.

Le détail des manifestations effectuées en 2016 est disponible par site, sous 9.0 organes d'interventions.

5.7 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers cours et exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches ou écoles, avec une forte augmentation des demandes des écoles suite à l'introduction d'une directive cantonale sur l'organisation en cas d'évènements en milieu scolaire et l'obligation d'effectuer une évacuation par année au minimum.



6. Technique

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique de l'État-Major, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeaute tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie, dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites ; sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

6.1.1 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financé par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGRS		REMORQUES		BATEAU	
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS/ECA	DGE	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	7	6	2	17	20	1	1
St. CERGUE	2	2	2		7	4		
GENOLIER	1	1	2		2	4		
BONMONT			1	2	5	4		
TOTAL	10	10	11	4	31	32	1	1

6.1.1.1 Acquisitions

L'ECA nous a fourni deux véhicules :

Pour le site de Nyon, nouveau véhicule de traction, transport de personnes.

Marque et modèle	Nissan NP 3000 Navara DC
Dimensions	5,3 m / 1.92 m / 2.1m
Poids total	3010 kg
Puissance	190 CV
Places	5

Pour le site de Genolier, nouveau véhicule de transport de personnes et matériel (TPM)

Marque et modèle	Mercedes Benz Sprinter 516 BT 4x4
Dimensions	6,2 m / 2,4 m / 3 m
Poids total	5000 kg
Puissance	163 CV
Places	14
Accessoires	1 treuil de 40 m afin de pouvoir charger les 2 cellules, l'éclairage, et l'inondation



6.1.1.2 Modifications véhicules

L'ECA a modifié 3 véhicules afin de pouvoir y mettre le matériel qu'ils nous ont fourni.

6.1.2 Matériel

L'ECA a fourni le matériel suivant:

- 13 tenues chimiques moyennes Paul Boyer
- 1 vérin Holmatro Ram RA 4332C de 1,62 m et 16,4T de force d'écartement
- 1 kit de coussins de levage 2x 18T et 2x10T
- 1 de 2,5T, 1 de 1,8T, 1 de 1T
- 12 tuyaux de raccordement pour les APR

Le SDIS Nyon-Dôle a acquis le matériel suivant :

- 4 lits superposés pour les gardes de week-end pour le site de Nyon
- 1 machine à laver les tuyaux aussi pour le site de Nyon
- 4 lampes Atex pour le site de Genolier

En outre, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

6.1.3 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Une nouvelle caserne a été construite et mise en fonction à Genolier. Nous avons pu restituer le local de Trélex. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes:

Site de Nyon	3200 m ²
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier)	500 m ²
Site de Genolier	400 m ²
Site de Bonmont (Gingins et Crassier)	100 m ²



7. Formation

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par sites, le groupe de formation s'est réuni à de nombreuses reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- Chaque site garde son staff de formateurs.
- Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en état-major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribués.
- Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et exercé sur chaque site. En 2016, il s'agissait des inondations.
- Les cours cantonaux sont définis en état-major de site et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

Composition du dicastère formation en 2016:

Responsable formation du SDIS et site de Nyon:

Cap. David Sanz (permanent – jusqu'au 30 mai)

Lt. Yannick Grivel (permanent – dès le 1er juin)

Site de St-Cergue:

Plt Arnaud André

Site de Genolier:

Lt Sylvain Gigandet

Site de Bonmont:

Plt Nicolas Berlie

7.2 Formation cantonale

Détachement de premier secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer régulièrement aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire.

La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer régulièrement aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de leur matériel.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.





7.3 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur I	Conduite d'intervention	Événements majeurs	Chimique	ARI
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Perey	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Plt D. Sermier	Nyon	■	■	■		
Plt V. Jolliet	Nyon	■	■	■	■	
Plt B. Ueltschi	Nyon	■				
Plt Ph. Bichsel	Nyon	■	■			
Plt A. André	St-Cergue	■				
Plt M. Zeiler	St-Cergue	■	■			

■ formation effectuée en 2016

7.4 Ecole de formation I (EFI)

L'école de formation I, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP d'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine. En 2016, 27 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du cap. Yvan Laurent, aidé d'une quinzaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire.

7.5 Formation par site

Site	DPS	DAP	PROV	Total
Nyon	2'951 h	937 h	970 h	4'858 h
Genolier	727 h	199 h	260 h	1'186 h
St-Cergue	945 h	188 h	203 h	1'336 h
Bonmont	-	609 h	-	609 h

Total SDIS : 7'989 h

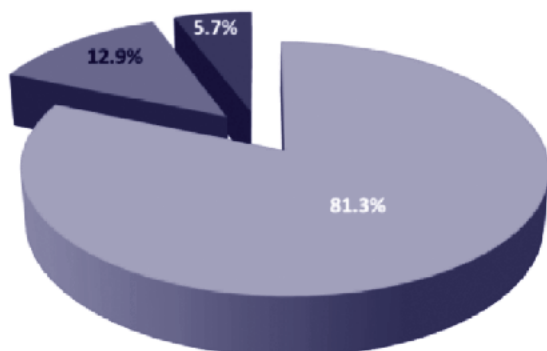




7.5 Cours ECA 2016

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS s'élève à 329 jours. En augmentation de 20%.

Type de cours	Durée	Participants par site				Total		
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont	Personnes	jours	
FB01	Formation de base	2 jours	8	5	2	1	16	32
EX01	Hydraulique de base	2 jours	8	6	7	5	26	52
EX03	Tonne -Pompe	2 jours	8				8	16
EX04	Hydraulique planif et engagement	1 jour	2				2	2
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	1 jour		1			1	1
SO01	Chefs de groupes	3 jours	3	3		1	7	21
TA11	Conduite d'intervention de base	3 jours	3	1			4	12
SP13	Feux de cheminées	1 jour	1	1	4	2	8	8
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour	2		2	1	5	5
SN05	BLS / AED	0,5 jour	18				18	9
SP03	Module fumée	1 jour	1	2	2		5	5
SP04	Module mousse	1 jour	4	4			8	8
SP07	Remorque mousse	1 jour	8				8	8
EX07	Mousses et mouillants	1 jour		1			1	1
TA12	Chef d'intervention	3 jours	3			1	4	12
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour	3	2	3		8	8
SP08	Préservation des preuves	1 jour			3		3	3
FR01	Formation permis CI	4 jours	3		1		4	16
PN10	Cours REGA	1 jour		1	2		3	3
SN03	Désincarcération base	2 jours	7				7	14
SN07	Véhicules à prop. alternative	1 jour	4	3			7	7
PN04	Chimique de base	4 jours	1				1	4
PN06	Formation barrages	1 jour	4				4	4
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours	2				2	6
TA14	Plans d'interventions	1 jour	1			2	3	3
SA05	Formateur échelle	2 jours	5				5	10
AD01	Cours administratif	1 jour	2			1	3	3
EM	ORCA/EMCC	2 jours	1				1	2
DIV	Journées DPS, commandant	1 jour	8	1	1	2	12	12
Total			110	31	27	16	184	287



Total SDIS	Présents	Excusés	Absents
4252 convocations	3459	549	244
	81.3 %	12.9 %	5.7 %



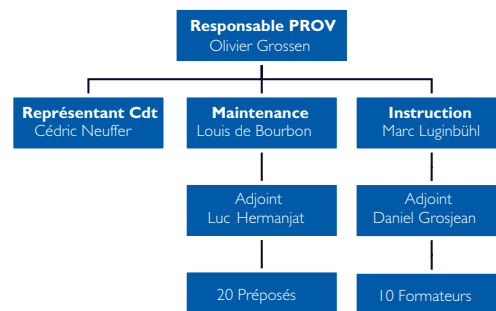
8 Appareils Respiratoires Isolants



8.1 Fonctionnement du groupement de la protection respiratoire ouest vaudois

8.1.1 Organisation

Composé de 125 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



8.1.2 Effectifs 2016

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	49 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	12 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	16 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de Gland	20 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de la Serine	5 porteurs
SDIS Terre-Sainte	Site de SDIS Terre-Sainte	23 porteurs
Total :		125 porteurs

8.2 Formation du groupement de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 1'493 heures.

- Exercice E1 :** Pour la moitié de l'effectif, **sur 1 soir et un samedi**
Consolidation des techniques de recherche et mise en pratique des actions opérationnelles
- Exercice E2 :** Pour la moitié de l'effectif, **sur 2 samedi**
Piste d'entraînement cantonale, test physique sur vélo, 3 engins d'ergonomie
- Exercice Phys :** Pour la moitié de l'effectif, **sur 2 soirs**
Test de performance 12 minutes,
distance minimale imposée en fonction de l'âge du porteur
- Exercice E3 :** **Sur 5 soirs** Technique de ventilation, lecture de fumées et prévention à la contamination
- Exercice E4 :** **Sur 5 soirs** Exercice d'engagement sur les techniques de ventilation et recherche systématique en grandes surfaces
- Exercice E6 :** **Sur 5 soirs** Exercice de cohésion. Parcours de Gymkhana et application des règles SSL.
- Exercice SSA :** Pour la moitié de l'effectif, **sur 1 samedi**, sur le terrain d'entraînement du SSA, Genève Aéroport.
Travail des porteurs dans le caisson à chaleur; techniques d'attaque en lieu confiné et ventilation.
- Exercice RAMA :** Pour la moitié de l'effectif, **sur 2 samedi**, au Centre de formation de la RAMA à Cugy
Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur feu de voiture et feu de chambre, techniques d'approche d'une porte (TOOTEM).
- Recrue porteur :** 9h de formations ont été données à 10 nouveaux porteurs ont été formés.
Cette formation est composée d'un test physique sous forme de course de 12 minutes, d'une soirée de présentation théorique ainsi que d'une soirée d'accoutumance du port de l'appareil respiratoire dans la piste d'entraînement et la zone appartement.

920 heures ont ainsi été nécessaires pour la préparation de la formation et l'encadrement des exercices, la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.

Les infrastructures ont également été mises à disposition des collègues de communes genevoises, vaudoises et françaises ainsi qu'aux gardes-frontières de la région Ouest pour la formation des chiens et de leurs maîtres.



8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 51 personnes ont suivi 97 jours de formation.

Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR11 Formation de base ARI	3 jours	10	30
PR22 Perfectionnement	3 jours	8	24
PR14 Formateur cantonal	4 jours	2	8
PR15 Préposé à l'entretien ARI	2 jours	4	8
PR19 Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	4	4
PT01 Phénomènes techniques ARI	1 jour	23	23

8.2.3 Contrôles médicaux

44 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs expérimentés entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans.

Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.3 Entretien du matériel

8.3.1 CD/CE

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 300 heures de la part des personnes chargées de les assurer.

8.4 Véhicules

8.4.1 Véhicule régional de protection respiratoire

2016 aura surtout été marqué par la mise en fonction du nouveau véhicule régional de protection respiratoire Z141, inauguré le 29 septembre. Entièrement financé par les trois SDIS membre de la PROV à hauteur de 24% pour Gland-Serine, 57% pour Nyon-Dôle et 19% pour Terre-Sainte, le remplacement de l'ancien véhicule datant de 1987 est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions et de négociations. Il nous permet à présent de mettre à disposition de toute notre région un outil performant et parfaitement adapté aux besoins de la PROV.





Unis et engagés
dans la même
passion





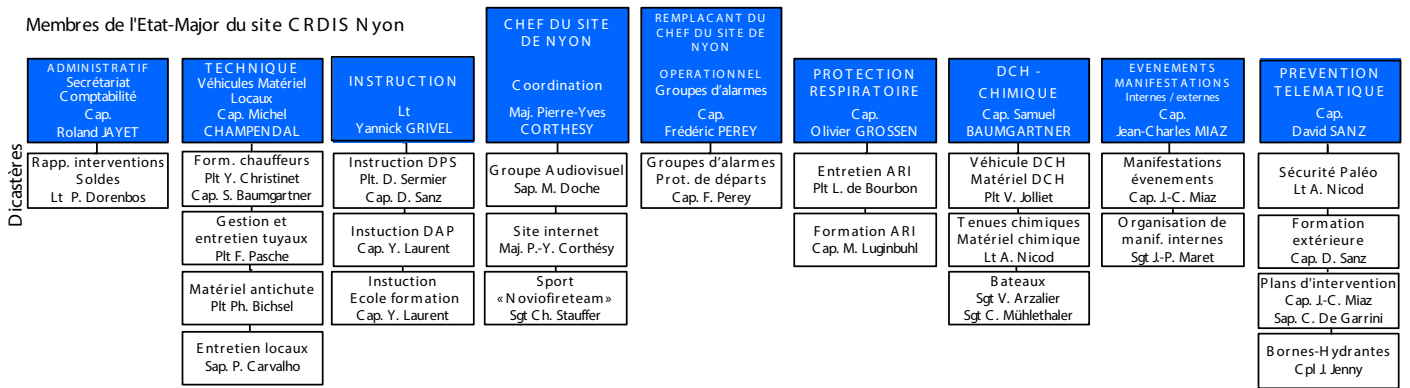
9. Organes d'intervention

9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 01.01.2017)



9.1.3 Effectif

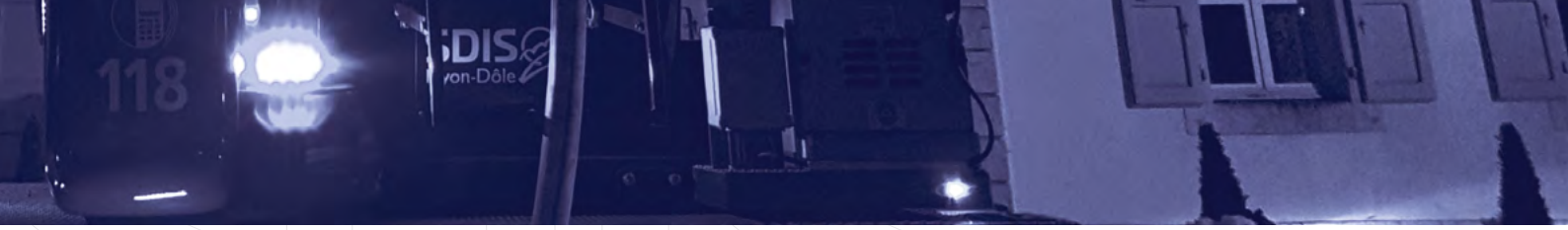
Effectif au 1er janvier 2016 :	136
Effectif au 1er janvier 2017 :	132

Répartit de la façon suivante :

Officiers	35
Sous-officiers	28
Sapeurs	58
Recrues	11

11 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 15 démissions durant l'année, principalement pour des raisons de déménagement mais également pour atteinte de limite d'âge, pour causes professionnelles, ou par manque de motivation.





SDIS

9.1.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS de Nyon se sont formés aux domaines de base et aux missions du centre régional lors de 8 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Différents exercices sur le thème chimique ABC et l'application du nouveau règlement ;
- Exercices d'engagement sur toiture avec matériel antichute ;
- Théorie sur les moyens de détection automatique ;
- Présentation du matériel cantonal à disposition en cas d'interventions dues à des éléments naturels (inondations) ;
- Théorie sur les phénomènes thermiques et particulièrement les fumées froides ;
- Instruction des nouvelles techniques dans le domaine pionnier ;
- Travail pratique avec les moyens de levage et d'assurage ;
- Différents exercices en vue des démonstrations effectuées lors de la revue (moyens hydrauliques, actions opérationnelles, pionnier et chimique) ;
- 13 intervenants ont pu participer à une formation organisée par les pompiers professionnels de Lausanne sur les rames du MBC, ainsi que les moyens de levage de Lausanne dans le cadre de l'OFSI.

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui a pu effectuer des cours avec l'échelle remorquable, le matériel cantonal pour les inondations et éléments naturels, ainsi que le matériel de ventilation et la motopompe.

Ecole de formation 2 du site de Nyon :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une 2ème année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon. En 16 heures, ces membres du DAP reçoivent une formation de base dans les domaines du DCH, chimique, désincarcération et ventilation.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers ont pu découvrir les dangers particuliers existants au sein de l'hôpital de Nyon, alors que les sous-officiers ont pu parfaire leur technique sur le véhicule de commandement, la motopompe ou encore les agrégats. Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite avec remorque, notamment pour les manœuvres. Les pilotes de bateau se sont quant à eux perfectionnés à la pose du nouveau barrage.

En termes de statistiques au 1er janvier 2017 :

- 57 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 41 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 26 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- 17 pilotes bateau sont formés ;
- 4858 heures d'exercices DAP et DPS avec les cours de cadres ;
- 590 heures d'école de conduite en complément des exercices organisés dans le cadre de l'instruction.



9.1.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par une permanence élargie présente en caserne durant toute la soirée et par des détachements sur les sites des feux des communes de Duillier, Prangins, Grens et Nyon.

Manifestations privées

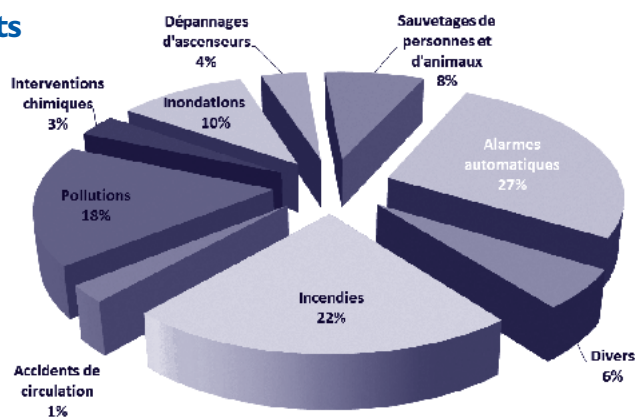
Paléo : la 41e édition du PALEO FESTIVAL a débuté le mardi 19 juillet pour se terminer le dimanche 24 juillet. Cette prestation représente 1877 heures assurées par 107 personnes provenant des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulés par les SDIS Terre-Sainte et Gland-Serine.

Caribana festival : le site de Nyon a assuré des prestations à Crans-près-Céligny, ceci sous la forme de mise en place de matériel sur les sites et de séances de coordination journalières, mais sans personnel sur le terrain.

9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2016 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 405 reprises, réparties comme suit :

Feux	90
Sauvetages	48
Désincarcérations	10
Inondations	42
Pollutions	70
Chimiques	13
Alarmes automatiques	109
Interventions diverses	23



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2016

Pollution sur un parking à Nyon le 20 janvier
 Feu d'appartement à Gland le 21 janvier
 Pollution à St-Cergue le 31 janvier
 Accident de la circulation à Nyon le 3 février
 Feu de toiture à Bougy-Villars le 14 février
 Feu d'habitation à Nyon le 20 février
 Chimique à Crans-Céligny le 5 mars
 Feu de ferme à Gilly le 11 mars
 Pollution accident camion à Ballens le 16 mars
 Sauvetage bovin fosse à Trélex le 22 mars
 Intervention chimique à Founex le 14 avril
 Feu bâtiment administratif à Gland le 28 avril

Feu de cuisine à Genolier le 13 mai
 Pollution au port de Prangins le 19 mai
 Fuite de Co2 à l'Agroscope Changins le 28 mai
 Feu de toiture à Bougy-Villars le 4 juin
 Pollution au bitume à Crans-Céligny le 11 juin
 Feu de salle de gym à Le Vaud le 4 juillet
 Chimique NOVARTIS Prangins le 20 juillet
 Pollution accident camion sur l'AR A1 le 9 août
 Feu d'appartement à Nyon le 2 septembre
 Chimique NOVARTIS Prangins le 9 décembre
 Feu de cuisine à Crassier le 15 décembre
 Feu de villa à Commugny le 22 décembre

9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Gimel le 30 avril 2016, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 1ère place, mention très bien, dans la catégorie Combiné ;
- 3ème place, mention bien, dans la catégorie Désincarcération ;
- 5ème place dans la catégorie échelle remorquable ;
- Meilleure donnée d'ordres au combiné pour le cpl Stefano IADEROSA.

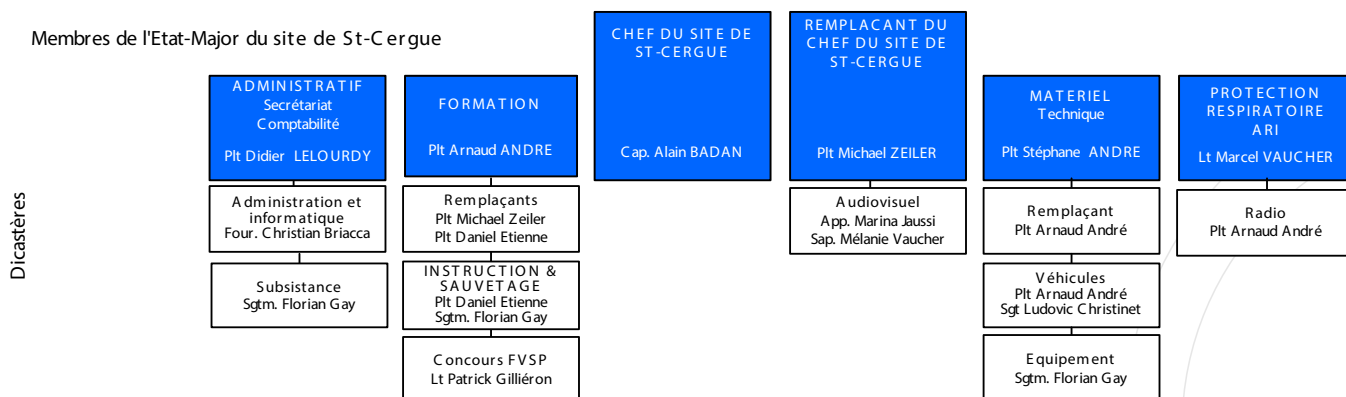


9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-Le Muids et d'une section DAP Z en appui.

Membres de l'Etat-Major du site de St-Cergue



9.1.3 Effectif

Effectif au 1er janvier 2016 :	47
Effectif au 1er janvier 2017 :	49

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	8
Sous-officiers :	12
Sapeurs :	22
Recrues :	7

Nous avons eu 6 démissions durant l'année

9.2.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 10 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Différents exercices sur le thème chimique ABC et l'application du nouveau règlement ;
- Exercices d'engagement sur toiture avec matériel antichute ;
- Formation continue aux techniques d'intervention feu ;
- Perfectionnement des techniques d'intervention transfrontalières (SDIS 39) et sur route avec la gendarmerie vaudoise.

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui a pu effectuer des cours avec l'échelle remorquable, le matériel cantonal pour les inondations et éléments naturels, ainsi que le matériel de ventilation et la motopompe. Il a également pu s'exercer aux techniques d'intervention feu.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers ont pu découvrir la technique de lecture des fumées, alors que les sous-officiers ont pu parfaire leur technique sur la maîtrise du CADAC. Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite en milieu difficile et avec véhicules spéciaux (Quad, motoneige, Unimog).

En termes de statistiques au 1er janvier 2017 :

- 16 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 17 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 1336 heures d'exercices DAP et DPS avec les cours de cadres ;
- 80 heures d'école de conduite en complément des exercices organisés dans le cadre de l'instruction.



9.2.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de 1er août à St-Cergue et à Arzier-Le Muids assurant ainsi une présence directe auprès de la population.

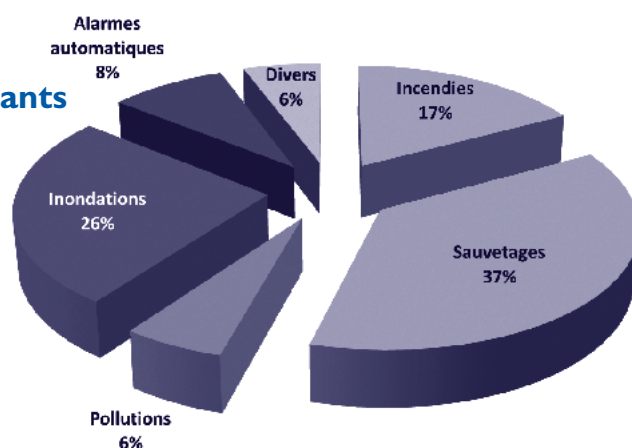
Manifestations privées :

Désalpe, le téléthon, les brûle-sapins.

9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2016, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 35 reprises, réparties comme suit :

Feux	6
Sauvetages	13
Pollution	2
Inondations	9
Alarmes automatiques	3
Interventions diverses	2



80 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 20 % la nuit et 25 % durant le week-end. Faits marquants : Stabilité du nombre d'interventions, de plus en plus axées sur le sauvetage et les éléments naturels.

Interventions les plus importantes en 2016

Feu d'origine électrique dans un local attenant à un chalet le 9 janvier

Plusieurs interventions d'assistance sanitaire réalisées à l'aide du quad communal ou de motoneiges privées

Grosse inondation dans le bâtiment de la Licorne, où les cages d'ascenseurs étaient remplies d'eau (env.3m) en mars

Feu de voiture aux Coppettes, endroit particulièrement retiré de notre territoire en juin

Serpent en ballade chez ses voisins en septembre.

9.2.7 Concours

Concours de la FVSP à Gimel:

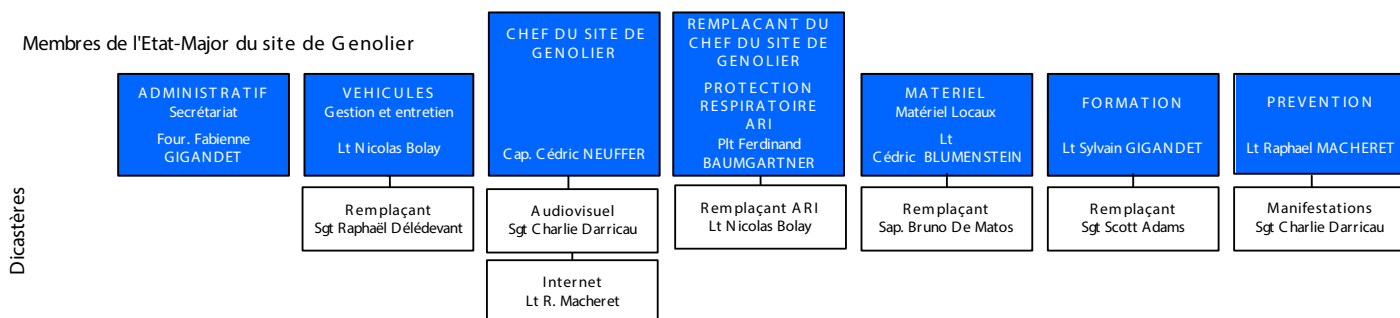
4ème place pour l'équipe échelle remorquable du site de St-Cergue



9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier; Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.



9.3.2 Effectif

Effectif au 1er janvier 2016 :	46
Effectif au 1er janvier 2017 :	46

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	6
Sous-officier :	10
Sapeurs :	23
Recrues :	5

Il y a eu 7 démissions durant l'année.

9.3.3 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 5 exercices répartis en plusieurs soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Différents exercices sur le thème détecteur multigaz, treuil, sangles d'amarrage, questionnaire de connaissances ;
- Exercices d'engagement à la ferme Bovet à Givrins ;
- Formation sur le nouveau véhicule TPM et ses deux cellules inondations et éclairage ;
- Préparation pour la revue du SDIS ;
- Formation inondation et son matériel cantonal (thème de l'année).

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui a pu effectuer ses cours avec les membres du DPS sur les mêmes thèmes.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers et les sous-officiers ont travaillé sur le CADAC et les préservations des preuves. Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite en faisant du roulage individuellement.

En termes de statistiques au 1er janvier 2017 :

- 11 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 14 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 1186 heures d'exercices DAP et DPS avec les cours de cadres ;
- 30 heures d'école de conduite en complément des exercices organisés dans le cadre de l'instruction.



9.3.4 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de 1er août sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex assurant ainsi une présence directe auprès de la population.

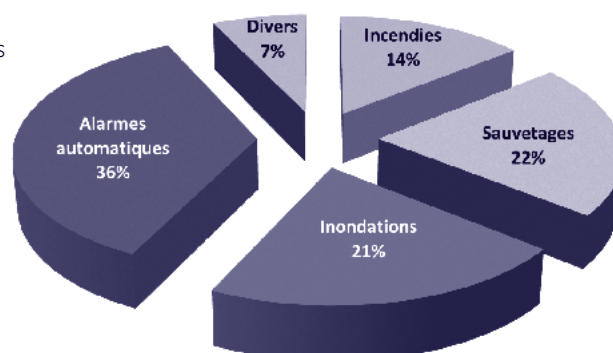
Manifestations privées

Le carnaval de Genolier, la brocante de Genolier et lors des finales de promotion du football club du Genolier/Begnins.

9.3.5 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2016, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 14 reprises, réparties comme suit :

Feux	2
Sauvetages	3
Inondations	3
Alarmes automatiques	5
Interventions diverses	1



11 de ces alarmes ont eu lieu le jour (78%), et 3 la nuit (22%)

Faits marquants : 7 interventions de moins qu'en 2015, ceci dû en partie aux peu de précipitations qui ont touché notre région cette année. Le mardi 1er novembre, la caserne de Genolier a été inaugurée en présence de nombreux invités issus du monde des Sapeurs-Pompiers ainsi que du concert politique. Début juillet, le site a reçu de l'ECA son nouveau véhicule transport de personnes et matériels ainsi que ses deux cellules inondations et éclairage.

Interventions les plus importantes en 2016

Feu d'appartement à Genolier et sauvetage d'une vache dans une fosse à Trélex.

9.3.6 Concours

Concours de la FVSP à Gimel:

- 1ère place pour l'équipe motopompe du site de Genolier avec la mention très bien.



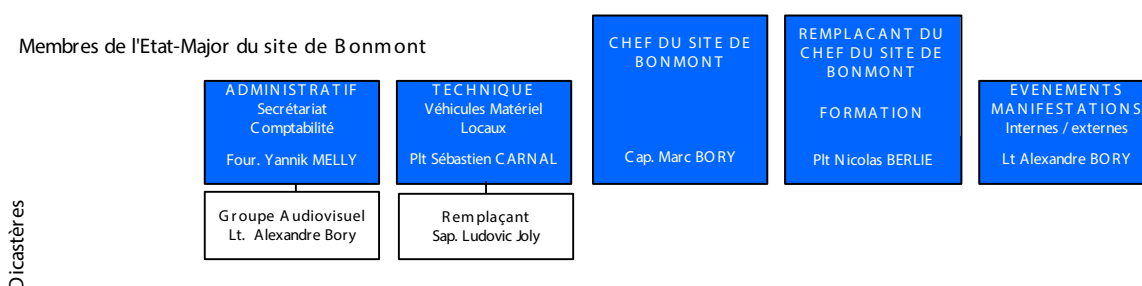


9.4 Site de BONMONT

9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAPY qui intervient sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe. « DAPY » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement (au 01.01.2017)



9.4.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2016 :	47
Effectif au 1er janvier 2017 :	42

Réparti de la façon suivante

Officiers :	6
Sous-officiers :	6
Sapeurs :	25
Recrues :	2

Nous avons eu 5 démissions durant l'année.

9.4.4 Exercices

Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 3 exercices répartis sur des soirées et samedis. Les thèmes traités ont été :

- Extinction et moyens à dispositions ;
- Déploiement et transport d'eau ;
- Inondations

Formation des cadres :

Les officiers et sous-officiers ont pu parfaire leur technique sur la gestion des inondations.

En termes de statistiques au 1er janvier 2017 :

- 609 heures d'exercices avec les cours de cadres.



9.4.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de Borex, La Rippe, Chésereux et Gingins assurant ainsi une présence directe auprès de la population.

Manifestations privées :

Le Troc de printemps et d'automne à Chésereux
Concours Hippique à Gingins
4 soirées de concert à l'Abbaye de Bonmont
Course de vélo de la Barillette
Inauguration de la déchetterie intercommunale à Gingins
Disco à Chésereux

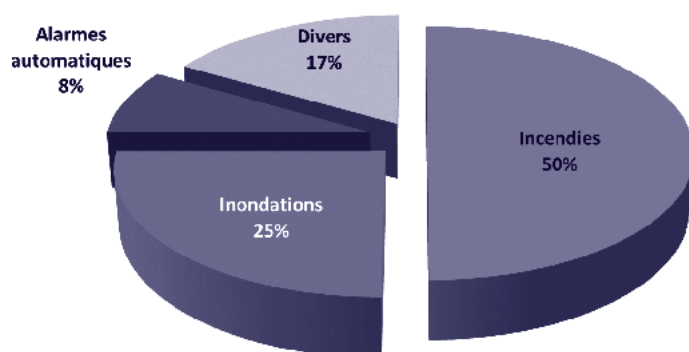


9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2016, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 12 reprises, réparties comme suit:

Incendies	6
Sauvetage	0
Inondations	3
Alarmes automatiques	1
Divers	2

Les 12 alarmes ont mobilisé 162 sapeurs pour un total de 111 heures.



Faits marquants :

Diminution du nombre d'interventions.

Interventions les plus importantes en 2016

Feu de haie à Chésereux

9.4.7 Concours

Concours de la FVSP à Gimel : 4ème place pour l'équipe motopompe du site de Bonmont.



I 0. Liste des abréviations

ARI	Appareil Respiratoire Isolant
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (I 17)
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (I 18)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense des Chimiques et des Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFI	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1ère année (SDIS Nyon-Dôle, Terre-Sainte et Gland-Serine)
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCI	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicoptère
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SAMA	Samaritains
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
SIN	Service Industriel de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
TP	Tonne-Pompe



SDIS Nyon-Dôle



IMPRESSUM

Date :	Avril 2017
Editeur :	SDIS Nyon-Dôle
Photographies :	Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle
Impression :	Appi à Gland
Graphisme :	Fabrice Nassisi





SDIS
Nyon-Dôle

Unis et engagés
dans la même
passion

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



SDIS
Nyon-Dôle



*Unis et engagés
dans la même
passion*

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

www.sdis-nyon-dole.ch